

## **Proposition de décision 1/2011 du Bureau du Conseil communal au Conseil communal**

Deux mots : ENFIN ! et MERCI ! au groupe de travail qui s'est réuni durant cette année pour faire avancer ce dossier.

ENFIN ! pour nous permettre de faire notre part de travail dans des conditions correctes : Ce site nous offrira la possibilité de retracer un historique sur un objet, de retrouver des informations spécifiques, d'avoir une meilleure vision d'ensemble et surtout, avoir une plus grande cohérence dans nos prises de position. En effet, comment faire aujourd'hui pour remettre en perspective certains préavis ?

Nous ne sommes pas tous égaux lorsque nous rejoignons un Conseil communal en ce qui concerne les connaissances de notre commune. Non seulement nous devons intégrer les règles et principes politiques sous-jacents à cette fonction – et pour certains c'est déjà un certain stress - mais également intervenir sur des sujets qui nous échappent, justement parce que nous ne pouvons remonter à sa source. Il s'agit aujourd'hui d'intégrer tous les contenus 2007-2011 et de débiter la prochaine législature en mettant au fur et à mesure les documents en ligne. Le site devrait être en ligne cet automne.

Ces quelques mots en préambule pour justifier cet investissement de 92'000.- Il reste bien sûr quelques inconnues qui devraient être rapidement traitées par la création d'une commission permanente 'communication et organisation du Conseil communal'. Il est clair qu'aujourd'hui, nous parlons du développement du site internet et non encore de la gestion quotidienne de cette plateforme. Cette dernière sera justement une des préoccupations de cette commission permanente mise sur pied pour que ce qui s'est passé en 2008 jusqu'à ce jour ne se répète pas, soit un investissement de 15'000.- pour un site en déshérence. Si nous acceptons cette proposition, nous sommes également bien conscients qu'il faudra également investir rapidement pour sa gestion. L'un ne va pas sans l'autre.

Un des principes importants en économie est celui du R.O.I où le Retour sur Investissements. Bien qu'ici le retour sur investissement est plutôt qualitatif, cet outil va nous permettre d'une part d'avoir un meilleur taux de rendement lorsque nous rechercherons un objet sur un thème et nous permettre de travailler et d'autre part, il offrira une meilleure visibilité à ce Conseil communal. Deux éléments non négligeables aujourd'hui, puisque nos moyens de communication sont restreints.

Fort de ce qui vient d'être dit, l'UDC soutient l'octroi de ce crédit complémentaire tel qu'amendé en commission.

Je vous remercie.